



École Dollard-Des Ormeaux

35, rue Anselme-Lavigne
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5
☎ 514 855-4209
☎ 514 684-6491



PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le mercredi 26 septembre 2018

Étaient présents :

Jonathan Boulanger
Maurice Éthier
Carolina Gonzales
Marc-Arthur Joseph
Karine Poudrette
Constantin Radu
Karolina Sulkowska

Sophie Brosseau
Annie Crevier
Anouk Fortier
Patrick Fortin
Josée Lamarche
Émilie Terriault
Maxime Viens

Était absente :

Asma Ahmed

1. PRÉSENCES

Advenant 19 h 01, le quorum étant atteint, la réunion débute.

2. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION

Madame Fortier souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Établissement (CÉ). Elle laisse M. Éthier, commissaire scolaire de notre circonscription, se présenter.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Fortier propose d'ajouter les sous-points suivants :

- 18. Compte-rendu du représentant des enseignants**
 - 18 c) Activité le midi au gymnase (approbation)**
 - 18 d) Tournois sportifs RÉTAC (approbation)**

Madame Crevier propose d'ajouter les sous-points suivants :

- 19. Compte-rendu de la représentante du personnel de soutien**
 - 19 a) Conteneur de prêt de matériel (information)**
 - 19 b) Parlement étudiant (information)**

Monsieur Boulanger précise que le point 13 (règles de régie interne) devrait être un point pour adoption.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Crevier d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 18-09-26-A

4. PRÉSENTATION DES MEMBRES

À tour de rôle, chaque membre se présente brièvement.

5. PROCÉDURES D'ÉLECTION

Madame Fortier explique les procédures d'élection.

6. ÉLECTION AUX POSTES DE PRÉSIDENT, DE VICE-PRÉSIDENT, DE SECRÉTAIRE ET DE TRÉSORIER

Monsieur Boulanger propose sa candidature au poste de président. Aucune autre candidature n'est proposée. M. Boulanger est donc déclaré élu.

Monsieur Radu propose sa candidature au poste de vice-président. Aucune autre candidature n'est proposée. M. Radu est donc déclaré élu.

Madame Fortier propose la candidature de M. Viens au poste de secrétaire. Celui-ci accepte. Aucune autre candidature n'est proposée. M. Viens est donc déclaré élu.

M. Fortin propose sa candidature au poste de trésorier. Aucune autre candidature n'est proposée. M. Fortin est donc déclaré élu.

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par Mme Lamarche de fixer les honoraires annuels du secrétaire à 200\$ puisés à même le budget de fonctionnement du CÉ.

Adopté.

Résolution C.E. 18-09-26-B

7. NOMINATION DE MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. Marc-Arthur Joseph, membre du club optimiste de Roxboro a été le représentant de la communauté au CÉ l'an dernier.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Crevier d'approuver la candidature de M. Marc-Arthur Joseph comme membre de la communauté siégeant au CÉ.

Adopté.

Résolution C.E. 18-09-26-C

8. PAROLE DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

9. DÉNONCIATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Monsieur Boulanger explique que si certains points traités au CÉ peuvent placer des membres en conflit d'intérêts, il est important que le membre divulgue cette situation de conflit d'intérêts lorsqu'elle se présente pour que le CÉ puisse prendre les moyens appropriés.

10. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 JUIN 2018 ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS DU 6 SEPTEMBRE 2018

Madame Poudrette propose qu'au point 13, « Elle demande à ce qu'on organise » soit remplacé par « et on demande qu'on organise ».

Il est proposé par M. Radu et appuyé par Mme Poudrette d'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2018 tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 18-09-26-D

On ne remarque rien à corriger dans le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 6 septembre 2018.

11. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Fortier explique qu'à la dernière réunion, on avait discuté de la gratuité scolaire. Elle ajoute qu'au niveau des activités éducatives, le Ministère versera des sommes par le biais de deux mesures, pour un total de 39,38\$ par élève. L'an dernier, le CÉ avait approuvé un maximum de 60\$ pour les activités éducatives. Ces activités devront être présentées au CÉ pour approbation, même si les parents ne seront finalement pas facturés. Cela sera fait au mois d'octobre. Mme Fortier ajoute que les activités de récompense (classe verte, etc.) peuvent être facturées et doivent aussi être soumises au CÉ pour approbation. On en discute.

Concernant le PEVR et le projet éducatif de l'école, Mme Fortier explique que les informations arrivent, mais que plus de détails concernant les modalités d'élaboration du projet seront disponibles en octobre. Elle dépose le PEVR adopté par la commission scolaire.

12. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Après discussions, les dates suivantes sont établies :

- mardi 30 octobre 2018
- mercredi 2 décembre 2018
- mercredi 23 janvier 2019
- mercredi 27 février 2019
- mercredi 27 mars 2019
- mercredi 24 avril 2019
- mercredi 15 mai 2019
- mercredi 12 juin 2019

Les réunions auront lieu à la salle du personnel de l'école, à 19h.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Gonzales d'adopter le calendrier des réunions du conseil d'établissement.

Adopté.

Résolution C.E. 18-09-26-E

13. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Fortier explique les changements proposés en lien avec l'approbation par courrier électronique et les membres substitués.

M. Radu demande à ce au point 15, on ajoute la possibilité d'exclure un membre manquant de respect lors des délibérations soit ajoutée. Il propose d'ajouter « , respect » après « honnêteté ». On est d'accord.

On discute de la pertinence de « répondre à tous » lors du vote électronique. M. Boulanger propose d'ajouter un point 9.1.10 qui stipulerait « Les votes secrets ne peuvent pas être faits par vote électronique. » On est d'accord.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Terriault d'approuver les règles de régie interne telles qu'amendées.

Adopté.

Résolution C.E. 18-09-26-E

14. CONTENUS OBLIGATOIRES EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)

Madame Fortier présente le document et les changements apportés depuis l'an dernier.

Il est proposé par Mme Poudrette et appuyé par Mme Sulkowska d'approuver la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3^e cycle du primaire pour l'année 2018-2019 tels que présentés.

Adopté.

Résolution C.E. 18-09-26-F

15. RÉVISION DES MANDATS DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Madame Fortier explique que l'OPP n'a pas trouvé de parent intéressé à gérer la campagne de financement de la pizza. Elle ajoute que les projets de foire du livre, de financement du Défi moi j'croque et d'achat de livres de bibliothèque (en partie) ne sont pour l'instant pas pris en charge par l'OPP. Celui-ci a été formé cette année, mais il n'a pas encore tenu de rencontre. Pour l'instant, le solde du compte de l'OPP est à 0\$. Mme Gonzales propose de relancer les parents par courriel pour que plus d'entre eux s'impliquent dans l'OPP. On discute du meilleur moyen de recruter davantage de parents et des moyens de pallier aux changements dans la composition de l'OPP.

16. COMPTE-RENDU DE LA DIRECTION

a) Rentrée – Clientèle 2018-2019

Madame Fortier explique que l'école compte présentement 575 élèves. Il y a 27

groupes à l'école, dont 5 groupes d'accueil. Elle détaille les services professionnels et techniques bonifiés cette année à l'école.

b) Activités éducatives (allocations du MEES)

Madame Fortier explique que ce point a été traité en suivi.

17. COMPTE-RENDU DU SERVICE DE GARDE

Madame Brosseau explique que le nombre d'élèves inscrits a augmenté cette année et que la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Elle ajoute que l'équipe est stable. On se demande ce qui se passe avec les collations. Mme Brosseau répond que le Ministère n'a pas encore déterminé les sommes à envoyer aux écoles pour les collations.

18. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT DES ENSEIGNANTS

a) Dict-O-thon

Monsieur Fortin explique que la formule de l'an passé est reconduite et que le projet est déjà en branle. Il fait état des recettes de l'an passé.

b) Fête la rentrée

Monsieur Viens explique que la traditionnelle fête a eu lieu et que tout s'est bien déroulé.

c) Activité le midi au gymnase

Madame Fortier explique que, sur une base volontaire, les parents pourraient inscrire leurs enfants à une ligue sportive (soccer et hockey) organisée par M. Jocelyn Gaudreau. Le tout se déroulerait le midi et serait assorti de compétitions. L'activité s'adresserait aux élèves de la 3^e à la 6^e année. Les frais de 20\$ facturés aux parents serviraient à renouveler l'équipement nécessaire pour cette activité.

Il est proposé par Mme Poudrette et appuyé par Mme Terriault d'approuver l'activité du midi au gymnase telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 18-09-26-G

d) Tournois sportifs RÉTAC

Madame Fortier explique que l'activité serait sans frais pour les parents. Elle mentionne que deux des tournois auraient lieu sans dérogation à l'horaire et que le troisième, qui aurait lieu le 27 mars, concernerait 14 élèves du 3^e cycle et demanderait une dérogation à l'horaire.

Il est proposé par Mme Poudrette et appuyé par Mme Crevier d'approuver la dérogation à l'horaire du 27 mars telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 18-09-26-H

19. COMPTE-RENDU DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

a) Conteneur de prêt de matériel

Madame Crevier explique qu'un conteneur a été acheté pour y ranger tous les jeux pour

la cour d'école. Elle ajoute qu'une activité de modélisation a été organisée et que les effets sont très positifs.

b) Parlement étudiant

Madame Crevier explique que le parlement étudiant sera mis en place pour parler de démocratie et pour laisser les élèves s'exprimer sur ce qu'ils souhaiteraient vivre à l'école. Elle ajoute que la période électorale aura lieu de la mi-octobre à la fin octobre.

20. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT AU CRPRO

Monsieur Radu explique le travail fait au CRPRO l'an dernier.

21. DIVERS

Rien n'est à signaler.

22. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est reçue.

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Advenant 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, M. Boulanger lève l'assemblée.
Résolution C.E. 18-09-26-1

Jonathan Boulanger
Président

Anouk Fortier
Directrice adjointe